

DÉCISION nº 2019\_25

2 JAN. 2019

2 JAN. 2019

portant désignation d'un expert externe ponctuel à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

## Le Directeur de la Direction des Politiques d'Autorisation et d'Innovation ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14;

## **DÉCIDE**

**Article 1**er: Mme GIDARO Teresa est désignée expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2020.

**Article 2** : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le

Le directeur Adjoint de la direction des politiques d'autorisation et d'innovation

Marc MARTIN